

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00632
Numéro SIREN : 802 821 066
Nom ou dénomination : 2 B CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2024 sous le numéro de dépôt 78

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSULTING Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 111 ROUTE DE PARIS 76240 LE MESNIL-ESNARD Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 80282106600031 Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 421	AG	5 273	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	149	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	12 623	AK	12 623	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	31 264	AU	19 857	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15 379	CV	8 819	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	6 559	
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	800	BI	800	
TOTAL (II)		BJ	65 486	BK	46 571	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN	50 000	BO	50 000
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	CRÉANCES	Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BY		BW	
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BV	165 200	BY	165 200	
	Autres créances (3)	BA	91 239	CA	91 239	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 277	CG	1 277		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	307 716	CK	307 716	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	373 202	IA	46 571	326 631
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

08 JAN. 2024



Désignation de l'entreprise		SAS 2B CONSULTING		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.000.....)	DA			15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			1 570
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			70 840
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			2 147
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			47 435
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			4 343
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			116 162
	Dettes fiscales et sociales	DY			32 130
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			37 004	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			237 074
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			326 631
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			237 074	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			10 910	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSULTING		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	116 400	FH		FI	116 400	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	116 400	FK		FL	116 400	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	11 002	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 657	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	797	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	130 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	44 120	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 109	
	Salaires et traitements *					FY	28 400	
	Charges sociales (10)					FZ	9 976	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	10 480
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	22 720	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	118 804	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	12 052	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	8 819	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	981	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	9 801
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-9 801	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 252	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B CONSULTING</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 225		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 225		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -225		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK -120		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 130 856		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 128 710		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 2 147		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX 200	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9)	Dont transfert de charges		A1 2 657	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 10 800	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6		
	dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ANTA AMENDE AMENDES FPS		25			
INITIATIVE ROUEN ADHESION INITIATIVE ROUEN ADHESION		200			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise		SAS 2B CONSULTING				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	18 044	KE
CORPORELLES	Terrains				KG		KH
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9		KJ		KK
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1		KM		KN
	Installations gales, agenct*, aménagt des constructions		[Dont Composants M2		KP		KQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3		KS		KT
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 186	KW
		Matériel de transport *			KY	26 300	KZ
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 778	LC
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	31 264	LO	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U	15 379	8V	
	Autres titres immobilisés			IP		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	800	IU	
TOTAL IV			LQ	16 179	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	65 486	ØH	ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW	18 044	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF	
	Inst. gales, agenct et am. des constructions				IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers				IU	MM	MN	3 186
		Matériel de transport				IV	MP	MQ	26 300
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	MS	MT	1 778
		Emballages récupérables et divers *				IX	MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		
	Avances et acomptes				NC	ND	NE		
	TOTAL III				IY	NG	NH	31 264	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	15 379	
	Autres titres immobilisés				I1	2B	2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	800	
TOTAL IV				I3	NJ	NK	16 179		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	65 486	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSULTING						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 2B CONSULTING										Néant <input type="checkbox"/> *										
CADRE A																				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN											
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ											
Autres immobilisations incorporelles			PE	14 431	PF	3 464	PG		PH	17 895										
TOTAL I			RK	14 431	RM	3 464	RN		RO	17 895										
Terrains			PI		PJ		PK		PL											
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ											
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU											
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC											
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	1 938	QE	637	QF		QG	2 575										
	Matériel de transport		QH	9 670	QI	6 107	QJ		QK	15 777										
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 235	QM	271	QN		QO	1 506										
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT											
TOTAL II			QU	12 842	QV	7 016	QW		QX	19 858										
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	27 273	ØP	10 480	ØQ		ØR	37 753										
CADRE B																				
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																				
DOTATIONS																				
REPRISES																				
Colonie 1 Différentiel de durée et autres			Colonie 2 Mode dégressif			Colonie 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonie 4 Différentiel de durée et autres			Colonie 5 Mode dégressif			Colonie 6 Amortissement fiscal exceptionnel			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement			M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial			RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immobilisations incorporelles			N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I			RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains			Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst. gales, agenc et am. divers		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage			T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat.bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II			X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations			NL					NM							NO					
TOTAL III																				
Total général (I + II + III)			NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)			NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ							
CADRE C																				
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																				
Montant net au début de l'exercice						Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8								
Primes de remboursement des obligations									SP			SR								

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise SAS 2B CONSULTING Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	8 819
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	8 819	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	8 819	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF			
		UG	UG	UH	8 819		
		UJ	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

2 B CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 111 route de Paris
76240 LE MESNIL ESNARD

802 821 066 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 06 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 2 147 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice **2 147 euros**

En totalité au compte "**Autres réserves**" qui s'élèverait ainsi à 72 987 euros.

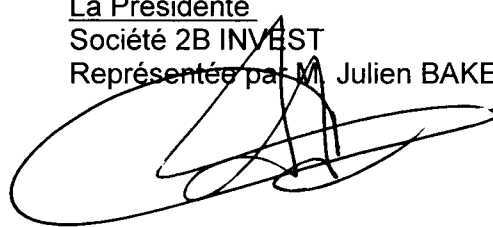
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 89 556 euros pour un capital social de 15 000 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société 2B INVEST
Représentée par M. Julien BAKER



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

08 JAN. 2024

